

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

22^{ème} session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel

Examen de la République de Bulgarie

**Intervention de la Délégation
du Royaume du Maroc**

Genève, le 7 mai 2015

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la délégation de la République de Bulgarie et la féliciter pour la présentation de son rapport au titre du deuxième cycle de l'EPU.

Ma délégation a pris bonne note des progrès enregistrés en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, en particulier la ratification de plusieurs instruments internationaux et régionaux, l'évolution du cadre institutionnel et législatif, la réforme du système judiciaire, ainsi que les mesures prises en matière de la promotion des droits et de la dignité des groupes de population les plus vulnérables.

Le Maroc apprécie les avancées enregistrées par la Bulgarie dans le domaine de la promotion et de la protection des droits économiques et sociaux, et l'encourage à œuvrer davantage en vue de réaliser les objectifs du programme national de développement «Bulgarie 2020» et de la stratégie nationale 2020, à savoir la réduction de la pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale.

Ma délégation salue tout particulièrement les mesures prises en matière de promotion de l'éducation aux droits de l'homme, ainsi que celles visant la lutte contre la traite des êtres humains.

Cependant, nous estimons qu'en matière d'égalité des chances entre les femmes et les hommes, des progrès peuvent encore être réalisés.

A cet égard, le Maroc recommande à la Bulgarie de :

- Accélérer la procédure d'adoption de la loi sur l'égalité des sexes ;
- Renforcer les mesures prises visant la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes.

Je vous remercie.